

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET	COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT
--	---	--

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 15 janvier 2014



Investissements d'Avenir :

Arnaud MONTEBOURG, Stéphane LE FOLL, Guillaume GAROT et Louis GALLOIS se félicitent de la création de la SAS ECO EX, soutenue par le Programme d'Investissement d'Avenir

Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Guillaume Garot, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, et Louis Gallois, Commissaire général à l'Investissement, annoncent la création de la plateforme mutualisée de recherche ECO-EX soutenue par le Programme d'Investissements d'Avenir à hauteur de près de 2 M €.

ECO-EX est une plateforme mutualisée de recherche, spécialisée dans l'extraction de molécules actives à partir de la très grande diversité de plantes, fruits et produits de la mer à la Réunion, via des technologies respectueuses de l'environnement (CO2 Supercritique, Micro-ondes et ultra-sons notamment). Les co-produits issus de l'agriculture, de la pêche et des industries agroalimentaires de transformation de la Réunion sont insuffisamment valorisés alors qu'ils disposent d'un potentiel important à destination de marchés comme les ingrédients naturels pour l'alimentation, les cosmétiques, la nutraceutique, etc.

Le projet est porté par quatre grands partenaires industriels (SAPMER, CILAM, Téréos et la coopérative VIVEA) avec l'appui de l'Université de La Réunion et le GIE CYROI. Au-delà de ces partenaires de départ, la plateforme ECO-EX est ouverte à tous les acteurs réunionnais pour faciliter la concrétisation de leurs projets de R&D et accompagner les démarches de valorisation qui se développent sur l'île.

La plateforme ECO-EX permettra ainsi de soutenir les relais de croissance pour l'économie agricole et agro-industrielle de l'île de la Réunion. L'industrie agroalimentaire réunionnaise représente plus de 1 100 entreprises, 5 500 emplois et 938 M€ de production annuelle. La



plateforme ECO-EX représente une réelle opportunité concernant le développement des technologies propres et la valorisation de sous-produits de traitement et des déchets. De plus, ce type d'infrastructures est inexistant à la Réunion.

Le programme d'Investissement d'Avenir apportera une subvention de près de 2 M € dans le cadre de l'appel à projets « Renforcement de la compétitivité des PMI et des filières industrielles stratégiques », dont BPI France est l'opérateur pour le compte de l'Etat.

Cette plateforme mutualisée de recherche constitue un véritable investissement de l'Etat aux côtés des industriels de la filière. Aux côtés du contrat de la filière alimentaire signé le 19 juin 2013 et du plan industriel « produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable », il traduit l'engagement fort du gouvernement envers la filière agro-alimentaire. La création d'ECO-EX est soutenue par le pôle Qualitropic, qui compte 80 entreprises, principalement issues du secteur agroalimentaire.

**Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :
investissements-avenir.gouvernement.fr
Compte Twitter : CGI_PIAvenir**

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13
Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74
Cabinet de Guillaume GAROT : 01 49 55 58 40
Cabinet de Louis GALLOIS : 01 42 75 64 43
Bpifrance : Antoine BOULAY : 01 41 79 83 76